

Avis d'enquête

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

La Bourgmestre fait savoir que la SA WALAGRI dont les bureaux se trouvent à 5140 Sombrefe, rue de la basse sambre, 16, a introduit une demande de permis d'environnement ayant trait à un terrain sis à Ottignies-Louvain-la-Neuve, route de Maransart, cadastré 2ème division section D parcelle 442 D, 2ème division section D parcelle 442 E.

Le projet consiste en : la démolition de silos, le remplacement d'une chambre à poussières et d'une bascule, le remplacement d'une cabine haute tension, la démolition et la reconstruction d'une annexe, la création d'une noue d'infiltration d'eau, la plantation d'arbres ainsi que le maintien en activité d'un établissement de réception-pesage, de stockage et de négoce de céréales d'une capacité de 9.500 t, de 300.000 l d'engrais azoté liquide avec distribution propre, d'engrais solides non DAE en sacs (110 t) ou en vrac (1.000 t) ou DAE (99 t) et de 200 t de chaux humide, de 70 t de semences, de 40 t d'aliments pour bétail, de 4.950 kg de produits phytosanitaires, d'un dépôt de 30 t d'issues de céréales, d'un transformateur statique d'électricité d'une puissance de 250 kVA, de réservoirs d'air comprimé d'une capacité de 200 l, d'une station de ravitaillement en hydrocarbures reliée à un réservoir d'une capacité de 1.500 l de mazout de roulage, d'une installation de ventilation des céréales (75 kW), d'une station d'épuration individuelle d'une capacité de 5 E-H. Le projet s'écarte des prescriptions du plan de secteur (zone agricole).

Le dossier peut être consulté à partir du 27/04/2019 jusqu'au 11/05/2019 :

*au Service de l'Urbanisme, Espace du Cœur de Ville n° 2 (3ème étage)
les lundis de 12h30 à 19h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30
les samedis de 9h00 à 11h30 - sur RDV pris 24 h à l'avance pour les samedis*

Des explications techniques peuvent être fournies auprès :

du Conseiller en environnement - Service Travaux et Environnement - Madame HEBRANT - avenue de Veszprem, 5 à 1340 Ottignies - Tél. : 010/42.05.66

du fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie - DPA - Direction Charleroi - Monsieur CALO, rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi, tél. : 071/65.47.60

du fonctionnaire délégué : Service public de Wallonie - DGO4 - Direction du Brabant Wallon - Monsieur RADELET, rue de Nivelles, 88 à 1300 Wavre, tél. : 010/23.12.11

Les observations et réclamations écrites sont à adresser au Collège Communal du 27/04/2019 au 11/05/2019. Si vous le souhaitez, des observations et réclamations orales peuvent également être formulées durant cette période au Service Urbanisme - Espace du Cœur de Ville n° 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Ainsi affiché à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 19 avril 2019

La Bourgmestre, Par délégation, L'Echevin de l'Urbanisme, C. du Monceau - 1^{er} Echevin (s)